

PIÈCE H - ATTESTATION DE NON-PERTURBATION DU FONCTIONNEMENT DU PN103

Attestation de non-perturbation du fonctionnement du PN103

Sur la base :

- de comptages fournis et de comptages complémentaires, datant de novembre et décembre 2023 ;
- de projections de flux liée à la future ZAC de Naréoux, basées sur le parcellaire et son affectation prévue, sans détail sur l'activité précise ;
- d'une hypothèse d'évolution annuelle de trafic de 1% pendant 5 ans ;
- d'un réaménagement en giratoire du carrefour route de Toulouse/chemin de Naréoux.

nous avons abouti aux conclusions suivantes :

- le giratoire sera encore largement capacitaire sur toutes ses branches, y compris aux heures de pointe les plus chargées ;
- il n'y aura donc pas de remontée de file notable quelle que soit la période ;
- l'impact sur le chemin de Naréoux sera minime en termes de fluidité de trafic ;
- selon la méthodologie de calcul du SETRA, la conclusion sur l'évaluation du risque au niveau du passage à niveau 103 est « Risque faible – pas de problème ».



Fait à Toulouse le 22 mars 2024
David DELGAT - ITER

118 rue Bonnat
31 400 Toulouse
T / 05 62 73 53 93
F / 05 62 73 53 99
www.iternet.org
iter@internat.org

SCOP SARL à capital variable
SIREN 314 067 000 - APE 7112B
TVA FR48 314067000